

Le 2 décembre, la Chambre de commerce et d'industrie accueille une manifestation dédiée au financement des entreprises innovantes

FINANCEMENT

Business angel, pourquoi pas vous ?

Les business angels ne sont pas des êtres venus d'une autre galaxie. C'est bien des personnes physiques qui investissent leur propre argent dans des entreprises innovantes récemment créées ou en phase de l'être. Dans la plupart des pays anglo-saxons, le recours aux business angels est fréquent pour soutenir la création d'entreprises. En France, il l'est beaucoup moins. On en compte environ 4 000 à ce jour, qui ont tout de même financé 280 entreprises l'an dernier, pour un investissement de 125 millions d'euros

(investis en direct ou en co-investissement). D'où l'idée du réseau France Angels, fédération de 80 réseaux de business angels français, d'organiser la Semaine des business angels, du 29 novembre au 3 décembre. A travers des événements locaux, l'objectif consiste à sensibiliser la population à cette forme de financement des jeunes entreprises innovantes. Dans l'Essonne, l'association Finance & Technologie, un réseau de business angels basé à Gif-sur-Yvette, organise un atelier dédié, jeudi

2 décembre, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie (lire par ailleurs). Un business angel n'est pas un "porte-monnaie". En effet, outre son apport en capital, par rapport aux autres sources de financement, il a la particularité d'investir son temps au service du créateur d'entreprise. Compétences professionnelles, expérience, réseau relationnel du business angel constituent ainsi une "plus-value" non négligeable pour le jeune chef d'entreprise. De son côté, le business angel, notamment lorsqu'il investit

seul dans un projet, a tout intérêt à le voir se développer de manière pérenne. Un certain profil du business angel se dégage. En moyenne, il s'agit, dans neuf cas sur dix, d'un homme âgé de 57 ans. Il est lui-même entrepreneur ou dirigeant d'entreprise et diplômé du deuxième cycle dans le domaine des sciences, de l'économie ou du commercial. Il dispose d'un patrimoine familial acquis, trois fois sur dix, lors d'un succès entrepreneurial. Il faut souligner que les investissements réalisés par les business angels

permettent de bénéficier d'avantages fiscaux. Reste que pour plus de neuf sur dix, la motivation première est de participer à l'aventure d'une jeune entreprise qu'il juge prometteuse. Derrière le concept d'entreprises innovantes se cachent en réalité des établissements évoluant dans tous les secteurs d'activité, pas seulement dans les domaines à forte valeur ajoutée technologique.

■ O. Fermé

www.franceangels.org

A la pépinière de Genopole, Nutrivercell a fédéré six réseaux de business angels français

ZOOM

Ingrédients d'une levée de fonds réussie



Loïc Renard, président de Nutrivercell, présente une boîte de Duab, le premier complément nutritionnel commercialisé par son entreprise.

Harvard Business School Club de France et la société de capital risque Scientipôle capital. Créée en mars 2009 par deux médecins et un pharmacien, Nutrivercell est incubée à la pépinière de Genopole depuis un an. Elle est positionnée sur le marché des compléments nutritionnels en adjuvant des traitements thérapeutiques.

En complément des antibiotiques

Le Duab est un complément des antibiotiques traitant des infections urinaires. « On s'aperçoit aujourd'hui que les antibiotiques produisent de moins en moins d'effets chez un certain nombre de personnes », constate Loïc Renard, président de Nutrivercell. En associant deux actifs nutritionnels, la propolis (substance résineuse collectée par les abeilles pour protéger leurs ruches) et la cranberry, le Duab peut être pris en complément des antibiotiques traditionnels chez les personnes pour qui ces derniers n'empêchent pas les récurrences. Il renforcerait ainsi leurs effets et la durée de leur action.

« Pour réaliser cette levée de fonds de

500 k€, ça a été un vrai parcours du combattant », raconte aujourd'hui le président de Nutrivercell. Après une première "petite" levée de 35 000 € en juin 2009, ce second tour de table a pu être finalisé au bout de neuf mois. Plusieurs événements étant intervenus qui ont un peu compliqué les négociations. Mais, au final, avec 500 k€ en poche, c'est plus que l'objectif affiché.

« Nous avons fait appel aux réseaux de business angels car nous n'en étions pas encore au stade d'intéresser les fonds d'investissement, explique Loïc Renard. Ce qui les a convaincus, c'est sans doute aussi le fait que notre produit était déjà pré-lancé. » Les business angels pouvaient ainsi s'attendre à un délai limité pour enregistrer un retour sur investissement. Aujourd'hui, cette importante participation financière n'est pas sans conséquences sur la gestion de l'entreprise, comme l'explique le président de Nutrivercell : « La présence d'un comité stratégique a forcément des aspects un peu contraignants, mais ses membres sont de qualité et ils ont l'expérience de la conduite d'une entreprise, alors que moi, je suis un scientifique au départ. »

■ O.F.

www.nutrivercell.com

A Gif-sur-Yvette, Finance & Technologie conseille et anime un réseau de business angels

Le réseau des business angels essonnien

Depuis son siège à Gif-sur-Yvette, Finance & Technologie rayonne sur toute l'Île-de-France. Même si, dans les faits, son territoire d'action privilégié reste celui de l'Essonne. Créée en 1999, cette association (loi 1901) anime un réseau de business angels et d'investisseurs. Mais son activité réside aussi dans l'accompagnement et le conseil aux créateurs d'entreprises dans leur démarche de recherche de financement (pré-diagnostic). Finance & Technologie bénéficie du soutien financier du Conseil général de l'Essonne et de la région Île-de-France. Depuis début 2010 et jusqu'à fin septembre, l'association a été en contact avec plus de 400 entrepreneurs à

fort potentiel (entreprises en phase de création ou ayant déjà été créées), dont 35 % de projets essonnien. Après ce premier contact, 246 dossiers de demande de financement ont été déposés, dont 117 retenus pour examen en comité d'évaluation.

Résultat : 56 dossiers ont été présentés lors de rencontres avec des financeurs potentiels et 20 ont donné lieu à une levée de fonds, pour un montant total de 6,4 millions d'euros.

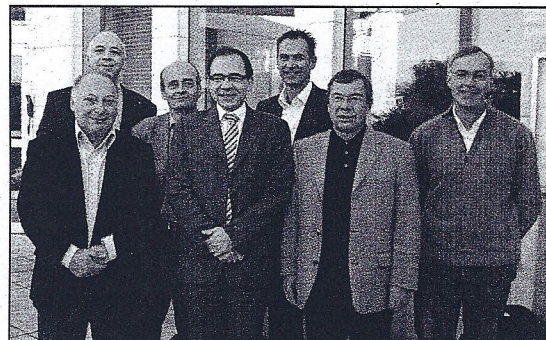
Une permanence pour les entrepreneurs

L'une des actions phares de Finance & Technologie est l'organisation, chaque année, de la convention de

financement du salon Techninn, à Orly. Parmi les actions qui vont être lancées en 2011, l'association prévoit notamment de mettre en place une permanence pour les entrepreneurs dans ses locaux, tous les mercredis après-midi, sur rendez-vous. Début 2009, Finance & Technologie a créé Capinitial, un fonds d'investissement auquel participent des business angels membres de son réseau (le ticket moyen s'élève à 100 000 € par entreprise). Une bonne façon pour eux de mutualiser les risques et d'accéder à des projets à plus fort potentiel.

■ O.F.

www.finance-technologie.com



Membres du bureau élargi de Finance & Technologie (de gauche à droite) : Michel Lerendu, Sylvain Tuil, directeur, Benoît Boudeele, Bruno Duval, président, Christian Van Gysel, Jean-Claude Chabin et Vincent Ruelland

RENDEZ-VOUS

Un atelier pour tout savoir sur les business angels

Pour tout savoir sur les business angels, rendez-vous jeudi 2 décembre, de 13h30 à 17h30, à la CCI Essonne à Evry. Ce jour-là, l'association Finance & Technologie organise, avec ses partenaires, un atelier qui s'adresse autant aux investisseurs, business angels potentiels, qu'aux entrepreneurs à la recherche de financement. Au programme de cet après-midi, des conférences-débats en présence de nombreux intervenants spécialisés. Ainsi, après une introduction par Bruno Duval, président de Finance & Technologie, et par un représentant de la CCIE, à 14h15, sera abordée la problématique générale du financement des entreprises et la place spécifique du business angel dans la chaîne de financement des PME. Interviennent notamment : Thomas Chaudron, président du Medef Essonne, et Laurence Lacroix Orio, de Scientipôle Initiative.

Ensuite, pour rentrer dans les détails, à 14h45, Bertrand Lacroix, lui-même business angel, partagera son expérience. A 15h15, la question des avantages fiscaux (loi Madelin, loi Tépà...) sera plus spécifiquement évoquée. De 16h à 17h15, témoignages d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'un avocat permettront d'aborder le sujet de façon très pratique. Enfin, à 17h15, les participants se verront présenter l'association Finance & Technologie et Capinitial, le fonds d'investissement créé par celle-ci pour les business angels membres de son réseau.

■ O.F.

• Inscription avant le 29 novembre sur le site Internet de la CCI Essonne : www.essonne.cci.fr (rubrique agenda). Renseignements auprès de Marine Morvan, tél. : 01.64.86.58.45 ou par mail : mmorvan@finance-technologie.com

RÉSEAU